

RCS : QUIMPER Code greffe : 2903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00520 Numéro SIREN : 534 010 533 Nom ou dénomination : PROVISUR TECHNOLOGIES FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt 2942

PROVISUR TECHNOLOGIES FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 874 607 euros
Siège social : 1 rue Marcel Paul - Zone Industrielle de Kerdroniou,
29000 QUIMPER
534010533 RCS QUIMPER

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 JUIN 2019

18 JUL. 2019

29000 QUIMPER

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à -188 053,58 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : **-188 053,58 euros**

Report à nouveau antérieur : **-616 197,66 euros**

→ Affectation au compte "report à nouveau débiteur" **-188 053,58 euros**
S'élevant ainsi à -804 251,24 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente



PROVISUR TECHNOLOGIES FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 874 607 euros
Siège social : 1 rue Marcel Paul - Zone Industrielle de Kerdroniou, 29000
QUIMPER
534010533 RCS QUIMPER

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT À L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

- Total du bilan : 19 048 144 euros
- Chiffre d'affaires : néant
- Résultat de l'exercice : -188 053,58 euros

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La société détient 100% des titres des sociétés AM2C, MECA PRECIS & ASSOCIES et LUTETIA.

Activité de la société AM2C au titre de l'exercice 2018 :

- Chiffre d'affaires : 10 060 625 euros
- Total du bilan : 13 391 972 euros
- Résultat de l'exercice : 650 423,77 euros

Activité de la société MECA PRECIS & ASSOCIES au titre de l'exercice 2018 :

- Chiffre d'affaires : 2 218 669 euros
- Total du bilan : 1 758 282 euros
- Résultat de l'exercice : 107 453,39 euros

Activité de la société LUTETIA au titre de l'exercice 2018 :

- Chiffre d'affaires : 14 591 775 euros
- Total du bilan : 9 251 949 euros
- Résultat de l'exercice : 1 336 489 euros

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2018, il n'y pas de dettes fournisseurs et clients.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires est à néant.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 14 855 euros contre 6 708 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 220 euros contre 219 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,45%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 15 075 euros contre 6 927 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -15 075 euros contre -6 927 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -256 103 euros (-167 850 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -271 179 euros contre -174 777 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -55,15%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -2 840 euros contre -1 183 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de -85 966 euros contre -54 654 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de -188 053,58 euros contre une perte de -121 306 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -55,02%.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 19 048 144 euros contre 19 264 039 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,12%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -188 053,58 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-188 053,58 euros
------------------------------	--------------------------

Report à nouveau antérieur :	-616 197,66 euros
------------------------------	-------------------

→ Affectation au compte "report à nouveau débiteur" <i>S'élevant ainsi à -804 251,24 euros</i>	-188 053,58 euros
---	-------------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 958 985,76 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à QUIMPER

Le 6 juin 2019

La Présidente
**Société PROVISUR
TECHNOLOGIES EUROPE
HOLDING LIMITED**
Mel COHEN



Yves BRUN
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Pierre-Yves LE CORRE
Florent MICHEL
Odile RICOULT
François RODRIGUEZ

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

Société PROVISUR TECHNOLOGIES FRANCE

**1 Rue Marcel Paul
ZI de Kerdroniou
29000 QUIMPER**

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018

Exercice du

01/01/2018 au 31/12/2018

QUEST CONSEILS QUIMPER

3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 - Email : contactquimper@ouestconseils.fr
Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST



www.ouestconseils.bzh

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 10

OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

29334 QUIMPER CEDEX

02 98 90 00 29

Société PROVISUR TECHNOLOGIES FRANCE

1 Rue Marcel Paul
ZI de Kerdroniou
29000 QUIMPER

COMPTES ANNUELS

OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

29334 QUIMPER CEDEX

02 98 90 00 29

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	18 296 657		18 296 657	18 296 657		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	18 296 657		18 296 657	18 296 657		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	664 977		664 977	960 238	-295 261	-30.75
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	86 510		86 510	7 144	79 366	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	751 487		751 487	967 382	-215 895	-22.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		19 048 144		19 048 144	19 264 039	-215 895	-1.12

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

OUEST CONSEILS AUDIT

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 874 607)	874 607	874 607		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	874 607	874 607		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-616 198	-494 891	-121 307	-24.51
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-188 054	-121 307	-66 747	-55.02
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	14 023	11 183	2 840	25.40
	Total I	958 986	1 144 199	-185 214	-16.19
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	17 999 534	18 113 948	-114 414	-0.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 137	5 892	3 244	55.06
	Dettes fiscales et sociales	80 488		80 488	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	18 089 158	18 119 840	-30 682	-0.17
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	19 048 144	19 264 039	-215 895	-1.12

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 970 377 3 227 424

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			14 855	6 708	8 147	121.46	
Impôts, taxes et versements assimilés			220	219	1	0.49	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			15 076	6 927	8 148	117.62	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-15 076	-6 927	-8 148	-117.62	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	8 239	6 331	1 908	30.15
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	8 239	6 331	1 908	30.15
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	264 343	174 181	90 162	51.76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	264 343	174 181	90 162	51.76
2. Résultat financier (V-VI)	-256 104	-167 850	-88 254	-52.58
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-271 180	-174 778	-96 402	-55.16
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 840	1 183	1 657	140.07
Total VIII	2 840	1 183	1 657	140.07
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-2 840	-1 183	-1 657	-140.07
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-85 966	-54 654	-31 312	-57.29
Total des produits (I+III+V+VII)	8 239	6 331	1 908	30.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	196 293	127 637	68 655	53.79
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-188 054	-121 307	-66 747	-55.02

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

8 239 6 331
37 978 50 686
QUEST CONSEILS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 19 048 144.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de -188 053.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 1er janvier 2012, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Les sociétés composant le groupe fiscal sont :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Société mère : SAS PROVISUR Technologies France

Société filles : SAS AM2C et SAS MECAPRECIS

La convention d'intégration fiscale retenue consiste à allouer aux sociétés bénéficiaires la charge d'impôt correspondant à leur assiette fiscale, comme si elles n'avaient pas été membres d'un groupe.

Au titre de 2018, le groupe fiscal Provisur est bénéficiaire.

Les résultats imposables des sociétés membres du groupe intégré sont les suivants :

- Provisur Technologies France :	-274 020 €
- AM2C :	1 236 496 €
- MECAPRECIS :	<u>100 757 €</u>
Soit un résultat groupe de :	1 063 233 €

L'impôt groupe ressort ainsi à :

- Provisur Technologies France	-85 966 €
- AM2C :	385 498 €
- MECAPRECIS :	<u>28 212 €</u>
Soit un IS groupe de :	327 744 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	18 296 657		
TOTAL	18 296 657		
TOTAL GENERAL	18 296 657		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			18 296 657	18 296 657
TOTAL			18 296 657	18 296 657
TOTAL GENERAL			18 296 657	18 296 657

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	11 183	2 840			14 023
TOTAL	11 183	2 840			14 023
TOTAL GENERAL	11 183	2 840			14 023
Dont dotations et reprises exceptionnelles		2 840			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	664 977	664 977	
TOTAL	664 977	664 977	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	15 118 781	0		15 118 781
Fournisseurs et comptes rattachés	9 137	9 137		
Impôts sur les bénéfices	80 488	80 488		
Groupe et associés	2 880 752	2 880 752		
TOTAL	18 089 158	2 970 377		15 118 781

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	874 607			874 607

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	724 876
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 696
Total	731 572

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	37 978	8 239
Dont entreprises liées	37 978	8 239

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 180 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 180 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- LUTETIA	600 000		100.00	11 568 168	11 568 168			14 591 775	1 336 489	
- SAS MECA PRECIS	105 000		100.00	290 000	290 000			2 218 669	107 453	
- SAS AM2C	460 000		100.00	6 438 490	6 438 490			10 060 625	650 424	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

SAS PROVISUR TECHNOLOGIES FRANCE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associée unique
SAS PROVISUR TECHNOLOGIES FRANCE
1, Rue Marcel Paul - ZI Kerdroniou
29000 QUIMPER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS PROVISUR TECHNOLOGIES FRANCE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, SAS, 9, rue du Président Sadate - CS 82031, 29018 Quimper Cedex
Téléphone: +33 (0)2 98 10 31 03, Fax: +33 (0)2 98 10 31 04, www.entrepreneurs.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 408 00014. Code APE 8920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

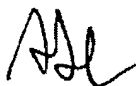
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimper, le 26 juin 2019

Le commissaire aux comptes

PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes



Aude Bouvet

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	18 296 657		18 296 657	18 296 657		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	18 296 657		18 296 657	18 296 657		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	664 977		664 977	960 238	-295 261	-30.75
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	86 510		86 510	7 144	79 366	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	751 487		751 487	967 382	-215 895	-22.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	19 048 144		19 048 144	19 264 039	-215 895	-1.12

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 874 607)	874 607	874 607		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	874 607	874 607		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-616 198	-494 891	-121 307	-24.51
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-188 054	-121 307	-66 747	-55.02
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	14 023	11 183	2 840	25.40
	Provisions réglementées				
	Total I	958 986	1 144 199	-185 214	-16.19
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	17 999 534	18 113 948	-114 414	-0.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 137	5 892	3 244	55.06
	Dettes fiscales et sociales	80 488		80 488	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	18 089 158	18 119 840	-30 682	-0.17
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	19 048 144	19 264 039	-215 895	-1.12

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 970 377 3 227 424

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			14 855	6 708	8 147	121.46	
Impôts, taxes et versements assimilés			220	219	1	0.49	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			15 076	6 927	8 148	117.62	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-15 076	-6 927	-8 148	-117.62	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	8 239	6 331	1 908	30.15
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	8 239	6 331	1 908	30.15
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	264 343	174 181	90 162	51.76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	264 343	174 181	90 162	51.76
2. Résultat financier (V-VI)	-256 104	-167 850	-88 254	-52.58
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-271 180	-174 778	-96 402	-55.16
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 840	1 183	1 657	140.07
Total VIII	2 840	1 183	1 657	140.07
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-2 840	-1 183	-1 657	-140.07
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-85 966	-54 654	-31 312	-57.29
Total des produits (I+III+V+VII)	8 239	6 331	1 908	30.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	196 293	127 637	68 655	53.79
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-188 054	-121 307	-66 747	-55.02

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

8 239 6 331
37 978 50 686
QUEST CONSEILS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 19 048 144.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de -188 053.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 1er janvier 2012, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Les sociétés composant le groupe fiscal sont :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Société mère : SAS PROVISUR Technologies France
Société filles : SAS AM2C et SAS MECAPRECIS

La convention d'intégration fiscale retenue consiste à allouer aux sociétés bénéficiaires la charge d'impôt correspondant à leur assiette fiscale, comme si elles n'avaient pas été membres d'un groupe.

Au titre de 2018, le groupe fiscal Provisur est bénéficiaire.

Les résultats imposables des sociétés membres du groupe intégré sont les suivants :

- Provisur Technologies France :	-274 020 €
- AM2C :	1 236 496 €
- MECAPRECIS :	<u>100 757 €</u>
Soit un résultat groupe de :	1 063 233 €

L'impôt groupe ressort ainsi à :

- Provisur Technologies France	-85 966 €
- AM2C :	385 498 €
- MECAPRECIS :	<u>28 212 €</u>
Soit un IS groupe de :	327 744 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	18 296 657		
TOTAL	18 296 657		
TOTAL GENERAL	18 296 657		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			18 296 657	18 296 657
TOTAL			18 296 657	18 296 657
TOTAL GENERAL			18 296 657	18 296 657

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	11 183	2 840			14 023
TOTAL	11 183	2 840			14 023
TOTAL GENERAL	11 183	2 840			14 023
Dont dotations et reprises exceptionnelles		2 840			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	664 977	664 977	
TOTAL	664 977	664 977	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	15 118 781	0		15 118 781
Fournisseurs et comptes rattachés	9 137	9 137		
Impôts sur les bénéfices	80 488	80 488		
Groupe et associés	2 880 752	2 880 752		
TOTAL	18 089 158	2 970 377		15 118 781

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	874 607			874 607

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	724 876
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 696
Total	731 572

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	37 978	8 239
Dont entreprises liées	37 978	8 239

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 180 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 180 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultats net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à 1 de 50%										
- LUTETIA	600 000		100.00	11 568 168	11 568 168			14 591 775	1 336 489	
- SAS MICA PRECIS	105 000		100.00	290 000	290 000			2 218 669	107 453	
- SAS AM2C	460 000		100.00	6 438 490	6 438 490			10 060 625	650 424	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

POUVOIR

Monsieur Mel COHEN, Président de la société Provisur Technologies France et du groupe Provisur Technologies, donne tous pouvoirs et autorisations à Monsieur Pat CORCORAN, Vice-Président Finance & CFO du Groupe Provisur Technologies, pour faire réaliser les actes et prestations ci-après :

- Signature du procès-verbal d'approbation des comptes clos le 31 décembre 2018,
- Signature Lettre d'affirmation pour les commissaires aux comptes concernant les comptes clos le 31 décembre 2018,

Pour faire valoir ce que de droit.



Fait à Quimper
Le 22/05/2019